

# Illustration / atelier

(Décret Paysage 2013)

Cycle : **Bloc 2 du Master Spécialisé** (Master 120 crédits)

Option : Illustration

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 480 h

Crédit : 30

Pondération : 16

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Paul Mahoux, paul.mahoux@esavl.be

Virginie Pfeiffer, virginie.pfeiffer@esavl.be

Lisbeth Renardy, lisbeth.renardy@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en illustration faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;

- mettre en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
- présenter leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de l'Unité d'Enseignement de l'atelier d'Illustration, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances hautement spécialisées et des compétences en illustration faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences lui permettront de développer des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création.

Ce qui permettra à l'étudiant de :

- mettre en œuvre, d'articuler et de valoriser ces acquis, de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- présenter une recherche graphique expérimentale, personnelle et pertinente ;
- asseoir un esprit d'analyse critique, un sens du discernement appliqué à son propre travail ;
- savoir situer son travail par rapport à l'histoire de l'art en général, et en particulier dans le domaine de la production et l'édition narrative de son époque ;
- inscrire son travail dans les réalités et exigences du monde culturel et sociétal, contemporain ;
- savoir présenter ses productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception ;

tion, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;

- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui lui permettra de poursuivre sa pratique et sa formation en dehors du champ académique ;
- d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation ;
- d'acquérir et finaliser les connaissances spécialisées et les compétences pratiques de l'art afin de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création aboutissant au *Travail de fin d'études*. Voir la fiche ECTS *Travail de fin d'études*.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

■ Des discussions (avec les enseignants de l'option en général et les autres enseignants participant à la présentation de la note d'intention du *Travail de fin d'études*) auront pour sujet l'adéquation, au sens large du terme, du choix des médiums les mieux appropriés au propos de l'étudiant. Il s'agit aussi bien du contenant, de la forme (l'album, l'exposition, l'installation, la présentation interactive, etc.) que du type d'écriture graphique ou picturale des illustrations, par exemple.

L'étudiant confrontera son travail à l'analyse critique et aux pratiques contemporaines et transversales.

Tout en étant vigilant à continuer d'être attentif à tous les nouveaux apports de cette dernière année de cycle, il saura mobiliser les connaissances et les compétences acquises, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer son propre langage artistique et singulier tout en forgeant des outils critiques pertinents.

■ Une bonne volonté de qualité de communication réciproque entre l'étudiant et l'enseignant constitue un préalable indispensable au bon déroulement de cette finalisation de cycle.

Cette communication, qui se traduit par des discussions régulières, au minimum hebdomadaires, mais selon un contrat individuel à établir entre chaque étudiant et l'enseignant portera essentiellement sur :

- un temps de recherche du sujet et de l'objet du *Travail de fin d'études*, qui débouchera sur une note d'intention

présentée et discutée avant fin octobre aux enseignants de l'atelier et des enseignants des cours de soutien à l'option et du cours d'*Écriture / Scénario* ;

- la gestion du temps de réalisation du *Travail de fin d'études* en fonction du ou des projets de l'étudiant.

Si la préparation et la réalisation du *Travail de fin d'études* constituent la colonne vertébrale de cette dernière année de cycle, l'étudiant nourrira tout au long de l'année ce travail par :

- la visite d'expositions, la participation aux voyages culturels, les rencontres avec les auteurs/illustrateurs en particulier, mais pas uniquement ;
- l'ouverture aux pratiques transdisciplinaires ;
- le soutien de l'étudiant dans ses rencontres et sollicitations hors du champ académique, qu'il s'agisse de personnalités artistiques, littéraires, de responsables de revues, de relieurs, typographes, d'artisans susceptibles de stimuler l'étudiant dans son cheminement et de l'aider concrètement.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

### Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan (une par semestre).
- Évaluation de fin d'année : jury externe.

### Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- choix et application sensible des techniques: formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité) ;
- présentation et mise en forme du *Travail de fin d'étude* ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles.

## PRÉ-REQUIS

---

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) : *Illustration / atelier*  
Bloc 1 Master Spécialisé.

## CO-REQUIS

---

Aucun.